

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **jeudi 17 novembre 2016** à compter de **16 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Bertrand Lamoureux, maire  
Madame Sylviane Ferland, conseillère  
Madame Guylaine Blouin, conseillère  
Monsieur Raynald Drolet, conseiller  
Monsieur Simon Madore, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Bertrand Lamoureux.

Sont également présents :

Monsieur François Fréchette, directeur général  
Monsieur Benoit Marquis, trésorier  
Madame Geneviève Dupras, greffière

Est absent :

Monsieur François Lévesque, conseiller

**ORDRE DU JOUR**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
  - 2.1 Autorisation au projet de construction sur l'édifice situé au 762, rue McAuley
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**16-11-33828**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 16-11-33828**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raynald Drolet  
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **2. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**16-11-33829**

### **2.1 AUTORISATION AU PROJET DE CONSTRUCTION SUR L'ÉDIFICE SITUÉ AU 762, RUE MCAULEY**

#### **RÉSOLUTION 16-11-33829**

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour la construction d'une résidence unifamiliale sur l'édifice situé au 762, rue McAuley;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA applicable pour le secteur McAuley (règlement no 6-5-8 (2014));

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 15 novembre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland  
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Madore

RÉSOLU d'autoriser le projet de construction pour l'édifice situé au 762, rue McAuley, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 15 novembre 2016, avec les modifications suivantes :

- Replanter un minimum de deux arbres ayant un diamètre minimal de 1 pouce au tronc dans la cour avant;
- Planter un minimum de 8 arbres sur la superficie restante du terrain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

Aucune question n'est posée.

**16-11-33830**

## **4. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

#### **RÉSOLUTION 16-11-33830**

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland  
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU que la séance soit close à 16 h 04.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Bertrand Lamoureux, maire**

---

**Geneviève Dupras, greffière**